

Choisissez de nous verser votre taxe d'apprentissage

La TAXE D'APPRENTISSAGE compte parmi les ressources essentielles à la poursuite des missions de formation et de recherche de notre jeune école d'ingénieurs. Tous les investissements bénéficient pleinement à nos étudiants, stagiaires, apprentis, élèves ingénieurs et chercheurs. Ils seront demain vos futurs salariés !

Comment verser ?

Avant fin février : renseignez le bordereau unique de votre OCTA pour le versement de votre contribution à la taxe d'apprentissage

Dans la dernière rubrique de ce document, mentionnez comme établissement de reversement,

**L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS ISIS - CASTRES
de l'Institut National Universitaire Champollion**

QUOTA

Destinataire :
CFA Midisup
Route de Narbonne – BP 14 209
31342 Toulouse Cedex 4

Code UAI : 0312755B

**Précisez impérativement que ce versement
est destiné à l'école d'ingénieurs ISIS -
Castres**

Contact : Sylvie RIETHMULLER
sylvie.riethmuller@midisup.com
05 61 10 01 21

HORS - QUOTA cat. B

Destinataire :
**Institut National Universitaire Champollion
Ecole d'ingénieurs ISIS**
Place de Verdun
81000 Albi

Code UAI : 0811293R - Institut National
Universitaire Champollion - Albi
Code diplôme : 6000667 - école d'ingénieurs
ISIS – Castres

Contact : Véronique L'HÔTE
veronique.lhote@univ-jfc.fr
05 63 35 94 34

Les étudiants, apprentis, et enseignants de l'école d'ingénieurs ISIS, Informatique et Systèmes d'Information pour la Santé, vous remercient par avance de votre soutien.